

LANGUEUX

LES BRÈVES

LE 21 JUIN, FAITES DE LA MUSIQUE !

PAGE 5



**COMPRENDRE LE BUDGET
DE LA VILLE**

Page 3

**INITIATIVE ÉNERGIE :
UN ACHAT GROUPE**

Page 5

**LA VILLE S'INSCRIT
DANS UNE DÉMARCHE
D'INCLUSION**

Page 11

COMPRENDRE



UN BUDGET CONTRAINT MAIS VOLONTARISTE

Notre volonté collective de faire, et qui plus est de bien faire, l'emporte sur toutes les autres facultés, sur le réel, sur les événements. Le contexte, on le connaît tous, et 2023 sera marquée par une augmentation très significative des coûts des matières premières.

Sur ce dernier point, pour chiffrer l'impact en termes d'augmentation du prix de l'énergie électrique, le coût supplémentaire pour notre commune a été anticipé dans notre budget pour une augmentation de 250% *versus* 2022.

Même si la situation de la commune est saine, il est plus que jamais nécessaire de continuer à faire preuve de rigueur budgétaire, et sans doute de revoir à la baisse les ambitions d'investissements évoquées par le passé, ou du moins les décaler dans le temps.

Nous devons faire le maximum pour désensibiliser la commune aux variations des coûts de l'énergie en recherchant, autant que faire se peut, l'autoproduction via le développement des énergies renouvelables. L'équation n'est pas simple entre la nécessité de continuer à investir, notamment dans la transition énergétique et nos marges de manœuvre financières qui diminuent.

En tout état de cause nous devons garder, en fil rouge, la nécessité d'efficacité des capitaux publics mobilisés.

Je tenais aussi ici à souligner l'esprit de responsabilité démontré, s'il en était encore besoin, de tout le personnel communal pour le maintien d'un service public de qualité dans un contexte budgétaire contraint.

Olivier LECORVAISIER,
Adjoint en charge des Finances
et de l'Accompagnement
budgétaire des projets.

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Les Brèves vous présentent une vue d'ensemble des principales dépenses et recettes de fonctionnement, ainsi qu'un zoom sur les investissements majeurs à venir.



Plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois **un acte de prévision** (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et **un acte d'autorisation** (c'est un acte juridique qui autorise le Maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Pour rappel, le budget se compose de deux sections :



La section de fonctionnement :

elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale (charges à caractère général, de personnel, achats de fournitures, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...).

Ce sont aussi des recettes que la collectivité peut percevoir. Il s'agit principalement du produit de la fiscalité locale, des dotations de l'État et des ventes de prestations communales.



La section d'investissement :

elle comporte en dépenses, le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (véhicules, matériels, mobiliers, travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...). En recettes figurent l'encaissement des emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement..



Budget annexe du centre de santé

519 800

euros

en fonctionnement

&

56 100

euros

d'investissement.



LE BUDGET 2023

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTS



CULTURE
11,08% > 1 076 640€

Grand Pré, Médiathèque, Office Culturel Langueusien, Manifestations culturelles...



SANTÉ-ACTION SOCIALE
10,70% > 1 040 240€

Crèche familiale et Multi Accueil, subvention au CCAS, subvention au Centre de Santé Municipal, subventions aux associations sociales.



SPORT-VIE ASSOCIATIVE
2,80% > 271 930€

Entretien des complexes sportifs (Le Rebond, stades, tennis ...), subventions aux associations.



CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENTS
12,05% > 1 171 355€

Entretien des espaces verts, de la voirie, de l'éclairage public... Un budget en hausse lié à l'augmentation du coût de l'énergie.



CHARGES FINANCIÈRES
1,60% > 155 400€

Remboursement des intérêts des emprunts.



SERVICES GÉNÉRAUX
28,19% > 2 740 465€

Administration générale, service État Civil, ressources humaines, informatique, finances, services techniques, bâtiments communaux...



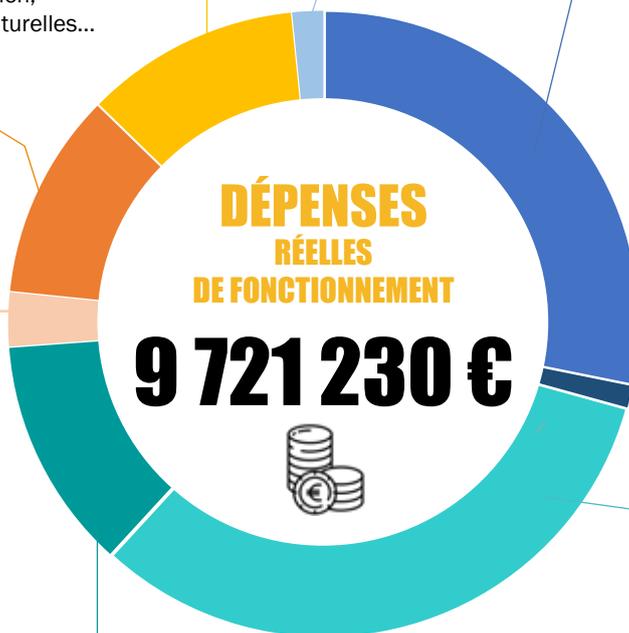
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
1,12% > 109 270€

Service de la Police Municipale.



ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION
32,46% > 3 155 930€

Écoles du 1^{er} degré, PEAS, services périscolaires (restauration, garderie), accueil extrascolaire, transport scolaire, Colorado...



0%

d'augmentation des **taux d'imposition municipaux**

260 700 €

de subventions **aux associations**

764€ par **habitant**
c'est l'encours de la **dette municipale** au 31/12/2022



RECETTES DE LA COMMUNE

Les principales ressources sont :



Les impôts et taxes

> dont les produits de la fiscalité locale qui incluent les impôts directs locaux :

5 851 K€



Les dotations et participations de l'État :

1 297 K€

Bon à savoir :

l'utilisateur ne paie pas l'intégralité du coût du service mais une participation. Par exemple : pour la restauration scolaire, le coût du repas est pris en charge à hauteur de 50%.



Les **recettes des services** :
782 K€

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Voici un panorama des principales dépenses à venir :



317 500 €

SANTÉ

CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ

1^{ère} tranche et acquisition des anciens locaux du CIAS.



92 750 €

HABITAT

LOGEMENTS SOCIAUX

participation à la création de logements dans les lotissements au Tertre Roger et rue de Rennes



166 245 €

ÉCOLES

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Ravalement, travaux de couverture....
Cuisine centrale (2^e phase de mise aux normes)
Aménagement de la cour de l'école maternelle Les Fontenelles.

5

millions d'€
pour le budget
d'investissement



1 253 100 €

AMÉNAGEMENTS & MOBILITÉS DOUCES

aménagement des rues de la Roche Durand, des Cygnes, des Épinettes blanches, de Bretagne...
Revêtements annuels, réseaux d'eaux pluviales.
Participation aux travaux d'éclairage public.
Sanitaires publics remplacés rue Saint Pern.
Aménagement de voies douces passage des Libellules, allée de grou autour du terrain synthétique.



185 000 €

ENVIRONNEMENT

Achat de panneaux photovoltaïques et installation sur un bâtiment communal.
Amélioration thermique des bâtiments, isolation du local jeune le Colorado.
Changement de chaudière à l'école publique.
Relamping des bâtiments de l'OCL et de la Salle Grand Large.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales ressources sont :



Autofinancement

1 151 206 €



Emprunt

925 000 €



Subvention

91 300 €

SERVICES À LA POPULATION

BENJAMIN PASCOU, DIRECTEUR DES SERVICES À LA POPULATION

Benjamin Pascou a rejoint les agents de la Ville de Langueux en avril dernier en tant que directeur des services à la population. Les services à la population concernent la petite enfance, l'enfance-jeunesse (agents des écoles, périscolaire), le restaurant scolaire, l'entretien, la culture (le Grand Pré, la Médiathèque), ainsi que les relations aux associations (gestion des conventions...).

« Je suis à l'interface entre le projet politique des élus et les services, les organisations et les associations. » précise Benjamin Pascou.

Que va apporter cette création de poste aux services municipaux ?

« Ce poste va permettre d'accompagner les services et d'impulser davantage de

transversalité : des passerelles existent entre les services, comme entre l'accueil de loisirs et la médiathèque, des projets communs sont menés mais méritent d'être encore plus développés. » indique Richard Haas, Maire.

« J'ai un regard neuf sur ces politiques publiques, car j'étais en poste sur un service très différent (le transport urbain) : j'ai donc les méthodes mais je découvre les domaines. » précise Benjamin Pascou

Quelle est votre vision de Langueux ?

« Langueux est en continuité urbaine avec St-Brieuc. Elle jouit d'un tissu commercial important, d'un patrimoine culturel riche... Je découvre une ville avec une qualité d'équipements impressionnante. » souligne-t-il.



SPORTS & LOISIRS



UN NOUVEAU CITY STADE, OUVERT À TOUS !

Langueux s'est équipé d'un tout nouveau city stade, à côté du terrain de football, rue du Stade. Inauguré le 25 mars dernier, le city stade a été créé à la suite d'une demande émise par les enfants du CME. Les travaux nécessaires à sa réalisation se sont élevés à 113 741 €.

Une charte du comportement est en cours d'écriture, par les enfants accompagnés des riverains, afin que ce nouvel équipement s'inscrive dans le respect des riverains qui habitent à proximité.

ÉCONOMIE

Vers un achat groupé d'énergie ?

La Ville mène une réflexion sur la négociation d'un contrat groupé en fourniture d'énergie, c'est pourquoi vous trouverez dans votre magazine un questionnaire vous invitant à décrire votre mode de chauffage et manifester votre intérêt pour ce projet. « Connaître le profil des systèmes de chauffage nous permettra de dresser une carte d'identité des différentes sources d'énergie sur la commune, et ainsi réfléchir ensemble sur le ou les contrats groupés à envisager », note le maire, Richard Haas.

+INFOS : service communication
02 96 62 25 50

DEUX NOUVEAUX GRAFF DANS LES RUES

Vous avez sûrement remarqué un nouveau graff de taille rue de Brest : une jeune femme dans un style très daté années cinquante pose devant son Vespa bleu, sur le mur de l'enseigne Chic et Tendances. La propriétaire du dépôt-vente, Véronique Le Goff, a en effet fait appel à l'artiste Florian Lepesant pour fêter les dix ans de son magasin ! Bon anniversaire à la boutique !

Plus bas, rue de Rennes, c'est la toute nouvelle enseigne La Pizz' Lé La (lire article page 17) qui a commandité un beau nouveau graff à l'artiste Kévin Bidault.



ENFANCE-JEUNESSE

POUR LES VACANCES D'ÉTÉ, FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS



Accueil des enfants de 3 à 11 ans

L'accueil de loisirs se déroulera du **lundi 10 juillet au jeudi 31 août** avec des activités à la journée. **Le minimum de fréquentation est fixé à 4 jours.** Les programmes seront disponibles en Mairie et sur le Kiosque Famille début juillet.

Pour les 9-11 ans, deux mini-camps sont proposés :

- du 17 au 20 juillet à Binic : accrobranche, mini golf, courses d'orientation et plage ;
- du 21 au 24 août à la base Nature de Plémet : canoë, tir à l'arc et piscine.

Les inscriptions sur le Kiosque Famille

Les inscriptions se feront pour l'accueil des enfants du **mercredi 24 mai au mercredi 7 juin**, obligatoirement depuis le Kiosque Famille, dans la limite des places disponibles. Un guichet est mis à disposition à la Mairie, afin de vous aider dans vos démarches d'inscription.

+ INFOS :

Service Enfance-Jeunesse - 02 96 62 25 40
secretariat.enfance.jeunesse@mairie-langueux.fr

Accueil des jeunes (de la 6^e à 17 ans)

Le Colorado (*local Jeunes - rue des Frères Benoît*) sera ouvert dès le **lundi 26 juin** jusqu'au **jeudi 31 août**. En parallèle, l'équipe d'animation propose trois mini-camps :

- du 3 au 7 juillet à Quiberon (20 places)*
- du 17 au 21 juillet à Saint-Cast-Le-Guildo (20 places)*
- du 21 au 25 août à Guerlédan (20 places)*

* En juillet le local sera ouvert en parallèle des camps. En août, le local sera fermé pendant les jours de camps.

Les inscriptions en ligne :

	MISE EN LIGNE DU PROGRAMME	INSCRIPTIONS	CONFIRMATION
pour les mini-camps	Vendredi 12 mai	Du mercredi 17 mai à 20 ^h au lundi 22 mai à 20 ^h	À partir du 23 mai
pour les activités	Mercredi 24 mai	Du vendredi 26 mai à 20 ^h au mercredi 31 mai à 20 ^h	À partir du 13 juin

+ INFOS :

Service Jeunesse - 06 72 08 73 67 - jeunesse@mairie-langueux.fr

 Kévin Pdn Langueux /  kevinpdnlangueux

LES ENFANTS DU CME VONT À LA RENCONTRE DES AÎNÉS



La commission Solidarité et Citoyenneté du CME (Conseil Municipal Enfants) est allée rendre visite aux résidents de l'Espace & Vie, les 15, 22 et 29 mars derniers.

Pendant une heure, le matin, enfants et aînés se sont amusés ensemble et dans la bonne humeur avec des jeux de société, des jeux d'adresse collaboratifs, des quizz... « *Un très bon moment partagé qu'il faudra renouveler, également à l'Ehpad Eugène-Guéno* », indique Servane Allouis, animatrice CME.

De belles fresques sur les murs des écoles publiques



L'école des Fontenelles s'est parée d'une belle fresque réalisée par les élèves de CE2, CM1 et CM2. Le projet encadré par le graffeur Bertrand Keravis, figure de l'art urbain, a été financé par la Ville. Celui-ci a aussi accompagné les maternelles des Grèves pour une autre fresque. Bravo à tous !

Besoin d'argent de poche pour les vacances ?

Des missions « Argent de poche » seront proposées par les services municipaux lors des prochaines vacances scolaires ! Les conditions : être âgé de 16 ou 17 ans. Une indemnité forfaitaire de 15 € lui sera versée par mission (3H) réalisée par demi-journée. Contactez le service Jeunesse au 06 72 08 73 67 – jeunesse@mairie-langueux.fr ou rendez vous directement au Colorado les mercredis après-midi de 13h30 à 18h30.

Les CM2 en stage pour « savoir rouler à vélo »



Courant mars, les écoles des Fontenelles et de Notre-Dame ont été sélectionnées par Saint-Brieuc Armor Agglomération pour permettre aux CM2 d'effectuer un stage de pratique du vélo avec USEP 22 et l'UFOLEP, co-financé par SBAA et la Ville. Réalisé sur une piste routière installée sur le parking du Rebond, ce stage sera suivi avant la fin de l'année d'une mise en situation.

COMMENT REDONNER DU PLAISIR À LA CANTINE ?

La Ville s'inscrit dans un nouveau dispositif de formation et de sensibilisation « plaisir à la cantine », qui vise à faire du repas « un temps privilégié d'éducation à une alimentation saine et durable ».

Ré-enchanter la cantine pour qu'elle soit un espace d'éducation à l'alimentation, tel est l'objectif du dispositif financé par l'Agglomération via le ministère de l'Agriculture.

Langueux a rejoint ce programme qui se décompose en 10 séances réparties en 6 modules :

- Pour vous, un bon restaurant scolaire, c'est quoi ? ;
- L'enfant ce mangeur ;
- L'éveil sensoriel à la cantine ;
- Des repas équilibrés au juste prix ;
- Plaisir à la cuisine ;
- Savoir-faire & faire savoir.



En un peu moins d'une année (jusqu'à mars 2024), les intervenants du restaurant scolaire vont prendre le temps de réfléchir ensemble à rendre l'offre alimentaire plus attractive et redonner du sens à l'acte alimentaire. Un des objectifs complémentaires consiste aussi à lutter contre le gaspillage alimentaire.

+ INFOS :

Direction des services à la population
02 96 62 25 50

LES CE2 ONT PASSÉ LEUR PERMIS PIÉTONS AVEC SUCCÈS

Comme chaque année, les élèves de CE2 des trois écoles passent leur permis piétons avec la Police Municipale : connaître les panneaux, se mettre en situation au moment de traverser...

« L'objectif est de leur faire acquérir des réflexes de précaution afin qu'ils puissent occuper pleinement et en toute sécurité leur place de piéton », indique Angélique Steunou, adjointe en charge de l'Éveil, de la Petite Enfance et de la Vie Scolaire.

Le policier municipal a remis le diplôme aux enfants le 11 avril dernier, et appelle à la vigilance des automobilistes.



ENVIRONNEMENT

Un bac dans la baie pour collecter les déchets



En partenariat avec la réserve naturelle de la Baie, le collège de la Grande Métairie à Ploufragan (3^e SEGPA) a réalisé un bac à marée pour collecter tous les déchets trouvés sur le

rivage. Il sera mis en place à la plage de la Cage (accès par le chemin des Nouettes) le 22 mai prochain. Ce jour-là, les élèves doivent également faire un ramassage des déchets dans la baie.

PLANTEZ VOTRE HAIE OFFERTE PAR LA VILLE

Comme chaque année, la Ville propose aux habitants intéressés de participer à un programme de plantation de végétaux fournis par le service Espaces verts.

« Tous les ans, le programme de plantation remporte un franc succès, particulièrement dans les nouveaux lotissements, ce qui, depuis le démarrage, aura permis la plantation de plus de 28 kilomètres de haies », indique Hubert Hillion.

Où planter ?

Les plants fournis doivent se situer en limite de propriété (séparative ou domaine public). À noter que sur les limites séparatives une seule ligne de végétation est possible. Ils ne doivent pas être utilisés pour la division intérieure ou l'aménagement intérieur d'un jardin.

Quel type de plants ?

Les plants choisis seront de jeunes plants provenant de semis, de boutures



repiquées, de marcottes... Leur taille est réduite, ce qui assure une meilleure reprise, et présente un coût moindre.

Quand ?

Vous pouvez vous inscrire au programme de plantations et réserver vos plants jusqu'au 30 juin auprès du service aménagement. La distribution et les plantations se feront à l'automne.

Et l'entretien ?

Pour rappel, l'entretien des haies (taille) revient à la charge du particulier. Conseil du service : attention de respecter les périodes de nidification, autrement dit de procéder à la taille à partir d'août.

+ **INFOS** : service aménagement

02 96 62 25 50 - aménagement@mairie-langueux.fr



COLLECTE DES DÉCHETS : L'ENQUÊTE A DÉMARRÉ

Le Conseil d'Agglomération a voté le passage à la TEOMi (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), un mode de financement incitatif pour la collecte des déchets. Actuellement, des enquêteurs de l'Agglomération visitent chaque foyer pour évaluer vos productions de déchets ménagers.

Pourquoi le coût de gestion des déchets va augmenter ?

Le coût du traitement augmente car il dépend de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Le montant de cette taxe est décidé à l'échelle nationale. Or, la Loi des finances prévoit une augmentation progressive, mais conséquente, de cette taxe de 2021 à 2025. De plus, le budget de ce service doit être équilibré en dépenses et en recettes et ceci sans aucune subvention d'équilibre du budget principal de l'agglomération ; ce qui était le cas précédemment.

Pourquoi une facture incitative ?

La facturation incitative repose sur le principe « pollueur-payeur » : elle incite donc à réduire les tonnages des déchets en consommant plus responsable, en triant toujours mieux ses déchets et en valorisant la matière organique (compostage) afin d'atténuer l'impact de l'augmentation du coût de gestions des déchets...

Comment va se mettre en place ce système de TEOMi ?

Des enquêteurs sont missionnés par l'Agglomération de Saint-Brieuc pour accompagner les habitants dans cette période de changements.

À noter qu'un courrier a été diffusé dans votre boîte aux lettres pour vous prévenir du passage des enquêteurs. En cas d'absence lors du passage, ils déposeront un second courrier avec un formulaire à compléter et retourner par vos soins afin de fixer un autre rendez-vous. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil.

ASTUCES ZÉRO DÉCHETS



STOP PUB
=
- 35 KG
de papier



BROYER, PAILLER,
=
- 90 KG
de déchets végétaux



COMPOSTER
=
- 40 KG
de déchets



BOIRE L'EAU DU ROBINET
=
- 12 KG
de bouteilles plastiques



REVENDE, DONNER OU RÉPARER
=
- 13 KG de déchets jetés



DONNER UNE 2NDE VIE À SES VÊTEMENTS
=
- 7 KG de déchets

Un habitant de l'agglomération produit 696 kg de déchets / an / personne



LES ÉLÈVES DE SAINT-ILAN ONT CONSTRUIT UN ABRIS À MOUTONS

Les moutons du Tertre Roger ont désormais un bel abri en bois, construit par les élèves de seconde (section Aménagement) du lycée Saint-Ilan, encadrés par leurs professeurs Eric Mingam et Claude Tardy. « *La Ville a signé une convention avec l'école pour cet aménagement* », explique Hubert Hillion, adjoint en charge de l'Environnement et du Cadre de Vie. « *Ainsi la Ville a fourni les matériaux, et les élèves ont conçu et réalisé les cabanes de 6 m².* » Les abris seront équipés de gouttières pour pouvoir récupérer l'eau de pluie.

TRAVAUX

LES TRAVAUX RUE DE LA ROCHE-DURAND VONT DÉMARRER À L'AUTOMNE

Depuis l'été 2021, la rue de la Roche-Durand est entièrement en zone 30, accompagnée d'une mise en place systématique des priorités à droite. L'objectif est désormais d'ouvrir l'espace public à tous (piétons, vélos, voitures) et de sécuriser celui-ci pour l'ensemble des usagers.

Voie majeure de déplacement vers le centre-ville de la commune, la rue de la Roche-Durand ne se prête pas à un aménagement cyclable continu, vu l'étroitesse des extrémités.

Aussi, en mitoyenneté avec le piéton, le trottoir côté Grand Pré va être élargi pour accueillir une bande cyclable montante ; en descente l'automobiliste devra partager la voie avec le cycliste. Ce projet d'aménagement a été étudié en concertation avec les riverains de la rue.

Les travaux démarreront début septembre 2023 : les sorties des parkings de la crèche et du Grand Pré seront sécurisés par des plateaux piétonniers.

PATRIMOINE

1^{ÈRE} PHASE DES TRAVAUX TERMINÉE À LA CHAPELLE SAINT-LINGAST

Les travaux de sécurisation de la Chapelle Saint-Lingast viennent de s'achever après quelques mois de réfection intérieure et extérieure. La restauration a démarré avec des travaux de sécurisation : traitement du bois, maçonnerie (dont changement de linteau), charpente, couverture... ainsi que quelques ajustements électriques. La seconde phase doit concerner l'embellissement de la chapelle : installation d'éclairage, enduits aux murs, lambris sur la charpente... Un appel aux dons, toujours en cours, a été lancé par la Ville et l'association des Amis de la Chapelle Saint-Lingast pour la restauration du bâtiment. « *L'objectif est bien de pouvoir préserver ce patrimoine local* », souligne Guillaume Hamon, adjoint en charge de l'Urbanisme, du Patrimoine et de la Sécurité. Les dons sont à adresser à la Fondation du Patrimoine.

Quel montant ?

Le montant total des travaux (phase de sécurisation et phase d'embellissement) s'élève à 400 000 €. Le projet initial concernant la première phase était évalué à 47 046 € ; des travaux supplémentaires ont augmenté le budget de 12 467 €, soit 59 513 € au total.

Un lieu pour quoi faire ?

L'espace sera disponible pour l'organisation d'expositions, de concerts ainsi que des offices, la chapelle restant sacralisée.



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Samedi 6 et dimanche 7 mai. Randonnée pédestre organisée par la paroisse Notre-Dame de la Baie, avec étape à la chapelle le dimanche. + infos : 06 51 67 14 18 ou trobaie22@gmail.com

Dimanche 4 juin, les Amis de la Chapelle Saint-Lingast organisent une fête à partir de 11^h30. Apéritif, galettes-saucisses, buvette, gâteaux, crêpes, avec animation musicale et jeux traditionnels.

Également d'ici la fin de l'année : vente de brioches, comédie musicale avec un groupe local...

CITOYENNETÉ

CRÉEZ VOTRE COMITÉ DE QUARTIER !



Vous souhaitez embellir votre quartier ? Vous pensez à un projet citoyen susceptible d'intéresser vos voisins et de créer du lien ? Avec le retour du printemps et des fêtes de voisinage, c'est l'occasion de monter un comité de quartier !

Devenez référent de quartier et rapprochez vous de la mairie pour vous faire connaître. Au-delà de l'organisation de projets ou événements, le comité de quartier facilite également les échanges avec les élus et les services municipaux. La mairie accompagne les comités de quartier pour la mise en oeuvre de leurs actions (par du prêt de matériel, de la communication...). « *La création d'un comité de quartier est complémentaire à l'appel à projet citoyen* », rappelle Sylvie Guignard.

L'appel à projet lancé en avril, 1^{er} du genre, a remporté un vif succès : nous vous relaterons les différents contenus dans le prochain numéro des Brèves.

+INFOS : service communication - 02 96 62 25 50

LE PASS'ENGAGEMENT OFFRE UN COUP DE POUCE POUR LES JEUNES

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, le Pass'engagement est un dispositif départemental qui vise à permettre aux jeunes Costarmoricains de financer un projet personnel ou professionnel. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juin 2023.**

Quel est le principe ?

En échange de quelques heures de bénévolat (minimum 2 heures par semaine) de septembre 2023 à juin 2024 dans des secteurs tels que l'aide aux personnes âgées et/ou handicapées, l'encadrement d'activités culturelles, sportives ou environnementales ou encore l'aide aux devoirs, les jeunes pourront recevoir une bourse allant jusqu'à 1 200 € pour financer un projet personnel ou professionnel qui n'a pas encore débuté.



Pour qui et quel type de projet ?

Tous les jeunes de 16 ans à 25 ans, quelle que soit leur situation, domiciliés en Côtes d'Armor depuis plus de 6 mois.

Le projet professionnel peut concerner le permis de conduire, le logement, des formations BAFA ou musicale, l'achat d'une voiture...

Comment en bénéficier ?

Les dossiers de candidatures sont à télécharger sur cotesdarmor.fr/pass-engagement, ou à la Maison du Département de Saint-Brieuc-Lamballe. Une fois le dossier dûment renseigné et accompagné des pièces demandées, le jeune devra l'adresser à la référente de la Maison du Département de Saint-Brieuc/Lamballe, Anne-Marie Quillévéry (06 48 40 58 20)

MDDSDveloppementTerritorial@
cotesdarmor.fr

CULTURE

FÊTE DE LA MUSIQUE, AVIS AUX AMATEURS !

Venez animer la fête de la musique et osez monter sur scène ! Cette année encore, le bourg de Languieux va vibrer le 21 juin, jour de l'été. Autour de l'espace scénique monté dans la cour de l'OCL, des stands de petite restauration et buvette seront installés, tenus par les associations locales (clubs de volley et de basket, Kikaféko...). Côté médiathèque, un joli programme se prépare également avec plusieurs animations (programmation en cours).

N'hésitez plus, contactez la mairie ou l'OCL pour vous inscrire au programme de cette belle soirée en perspective !

+ INFOS : Service communication 02 96 62 25 50



SOCIAL - SOLIDARITÉ

Une « Semaine en Bleu » pour sensibiliser à la sclérose en plaques



Pour la première fois, l'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) organise « La Semaine en Bleu » du 23 au 30 mai 2023.

Le 30 mai étant la journée mondiale de la sclérose en plaques, cette semaine va permettre d'informer et de sensibiliser à cette pathologie, ainsi que de récolter des fonds pour l'AFSEP.

Dans cette optique, la mairie de Langueux en partenariat avec le Centre de Santé, et le secteur associatif vont proposer différentes actions. Vous retrouverez prochainement le programme des actions menées sur notre site internet et le facebook de la Ville.

+ INFOS :

Centre de santé municipal
02 21 08 02 80

À VÉLO SANS ÂGE : BIENTÔT DEUX TRIPORTEURS SUR LANGUEUX !

« À vélo sans âge » a réussi à financer l'achat de deux triporteurs électriques pour emmener en balade les personnes à mobilité réduite. Cela grâce à la générosité des Langueusiens mais aussi à la mobilisation sans faille des membres de l'association.

Les personnes à mobilité réduite vont pouvoir régulièrement se balader à vélo grâce à l'association « À vélo sans âge ». Après avoir officiellement créé l'antenne langueusienne en mai 2022, Catherine Boulay et Yannick Valy ont activement recherché des fonds pour financer l'achat d'un premier triporteur à assistance électrique.

Plusieurs concours remportés (300 € du Crédit Agricole, 500 € puis 1000 € de la MBA...), le soutien de la Ville de Langueux (1 500 €), et les

dons des Langueusiens à la suite de l'article paru dans Les Brèves (800 €) ont permis à l'association de rassembler beaucoup de fonds. Las ! « *Nous étions encore loin des 13 000 € nécessaires, avec 6 600 € manquants.* » Ils décident alors d'ouvrir une cagnotte en ligne du 8 décembre au 31 janvier 2022 avec la mutuelle Malakoff Humanis, qui leur permet de collecter 4 500 €. « *La Mutuelle s'était de son côté engagée à doubler le montant, ce qui nous a permis de toucher 9 000 € au total ! L'objectif était dépassé !* »

Grâce à cette mobilisation, AVSA a pu commander le nouveau triporteur et les premières sorties pourront se faire aux beaux jours ! « *Cerise sur le gâteau, la Fondation GMF, touchée par notre projet, nous a fait don de 12 500 € le 24 avril dernier, ce qui nous permet d'acheter un 2^e triporteur !* », précisent Catherine Boulay et Yannick Valy, qui indiquent que la commune a mis un local à disposition pour stocker les vélos.

L'association remercie chaleureusement tous les donateurs et lance un appel à « tous ceux qui souhaitent donner de leur temps et de leurs mollets ! »

+ INFOS : Renseignement et volontariat :

Catherine Boulay et Yannick Valy - 06 86 23 79 01 ou 06 75 49 36 11



LA VILLE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE D'INCLUSION



La Ville souhaite approfondir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une convention avec l'ADAPEI va l'aider à œuvrer dans ce sens.

À la médiathèque du Point-Virgule, les jeunes du Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (ex-IME) du Valais viennent

tous les mardis aider au référencement des ouvrages, dans le cadre d'un partenariat avec l'APAJH 22-29-35 (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés). « *L'équipe de jeunes est rompue à l'exercice puisqu'ils travaillent au sein de la bibliothèque du Valais, où ils se familiarisent également avec*

l'accueil du public », indique Rozenn Jaffrès, bibliothécaire-éducatrice. Par exemple, à la médiathèque du Point-Virgule, l'équipe a confié aux jeunes des missions de classement de DVD notamment : « *Nous avons souhaité ranger les films par nom de films plutôt que par auteur* », explique Marion Le Roy-Portal, directrice, « *tout le référencement était donc à changer !* »

Partenariat

Au-delà de la médiathèque, un projet développé en partenariat avec l'ADAPEI va permettre d'approfondir l'inclusion sur plusieurs volets : « *L'ADAPEI, qui travaille à l'insertion des personnes porteuses de handicap, va nous permettre de mieux accompagner nos équipes auprès des jeunes, notamment par des formations qualifiantes sur ce domaine, afin de mieux accueillir et mieux appréhender le handicap* », explique Richard Haas, Maire. « *Il s'agit de montrer que le handicap est présent à tous les niveaux de la société. À l'échelle de notre commune, cela commence donc par les services.* »

3 > 5
MAR



ET SI ON EN PARLAIT ? UNE PREMIÈRE ÉDITION SUR L'ÉGALITÉ FEMME - HOMME

La première édition du festival « Et si on en parlait ? » portait cette année sur la thématique de l'égalité femme - homme. Des spectacles forts, des esthétiques artistiques complémentaires, des ateliers débats très enrichissants... ont participé à une diversité d'accès au sujet. Ce projet audacieux d'intérêt général a rassemblé toutes les classes d'âges, avec des intervenants aux compétences appréciées pour leurs éclairages et analyses.

14
MAR

LE CME S'INVITE AU CONSEIL MUNICIPAL



Les jeunes membres du Conseil Municipal Enfants sont allés rencontrer l'ensemble des élus lors d'un conseil municipal. Un peu impressionnés par le contexte, ils ont tout de même présenté avec entrain les projets qu'ils souhaitent développer avec le soutien de la municipalité. Parmi ceux-ci, une tyrolienne au Grand Pré, un bal de fin d'année pour les écoliers...

15 MAR
19 AVR

CONFÉRENCE ET ATELIERS « MÉMOIRE »



Une conférence gratuite destinée aux plus de 60 ans sur le thème « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? », a réuni 70 personnes à la Terrasse du Point-Virgule. Animée par une psychologue de l'association Brain Up, cette conférence s'est poursuivie par cinq ateliers proposés par le CIAS avec pour objectif « d'entraîner sa mémoire tout en prenant plaisir ».

25
MARS

LES CRÊPIERS ALLANO REÇOIVENT LA MÉDAILLE DU TOURISME



Crêpiers de père en fils et véritables piliers de la gastronomie locale, les Allano ont reçu une belle distinction avec la médaille du tourisme, remise par le maire. Cette décoration vient récompenser les structures investies dans le rayonnement économique et touristique d'un territoire. Et il est vrai que les crêpes de Youenn, très appréciées des Langueusiens, sont prisées bien au-delà de la Baie de Saint-Brieuc !

25 MAR

ACCUEIL DES NOUVEAUX LANGUEUSIENS



Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la mairie pour l'accueil des nouveaux Langueusiens, parmi lesquelles des familles et des personnes plus âgées. Les élus ont présenté l'ensemble des services et les différents équipements aux nouveaux administrés. La cérémonie, simple et conviviale, s'est clôturée par un pot de l'amitié qui a permis de prolonger les échanges.

8 AVR

GROS SUCCÈS POUR LA CHASSE AUX OEUFS



Vous étiez près de 1500 participants pour cette seconde édition de la Chasse aux Œufs ! Les 4000 œufs en chocolat et les 10 œufs magiques ont été une nouvelle fois découverts en un temps record. Les activités offertes et assurées par le service enfance-jeunesse ont fait de cette journée gratuite, familiale et ensoleillée une grande réussite ! Merci à tous.

MAR > AVR

EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LES YÉZIDIS



La galerie du Point-Virgule accueillait une exposition de photographies réalisées par Élie Galey sur le peuple Yézidis, pourchassé depuis des siècles et victime d'un génocide commis par l'État islamique en 2014. Le vernissage s'est tenu le 8 mars, avec un public au rendez-vous et en présence de Monsieur ROUVÉ, préfet des Côtes-d'Armor.

En complément, une conférence s'est tenue le 31 mars, ce qui a permis de confronter le point de vue de l'ancien photoreporter, parti au début des années 2000, à celui de la chercheuse Albane Buriel, spécialisée dans l'action humanitaire et l'éducation dans les zones de conflit.

10 AVR

« TOUS À VÉLO » ENTRE LES GOUTTES



La balade familiale à vélo a réuni cette année une centaine de participants. Organisée par le service Enfance Jeunesse, les enfants du CME et l'Amicale Cyclotouriste de Langueux, la promenade cycliste a été encore une fois l'occasion d'un beau moment partagé. Bravo aux enfants et aux plus grands !

AU POINT-VIRGULE

à la Galerie > les Expos

DU 13 AU AVRIL AU 20 MAI

NUÉE - MONDES RÊVÉS

« Nuée - Mondes rêvés » est une exposition des élèves d'arts plastiques de l'OCL, âgés de 5 à 11 ans. Entre mars et début avril 2023, en réponse à des hypothèses



a p p a r e m m e n t incongrues, les élèves de l'OCL ont été invités à explorer la voie des songes et de la rêverie. Pour cette exposition, ils ont réalisé des images hybrides mêlant divers supports, matériaux et procédés techniques avec pour motif récurrent : la nuée - le nuage. Ces expérimentations tâtonnantes ont fait apparaître : un village de maisons-nuages, des portraits-paysagers façonnés par des jardiniers enthousiastes, une série de boîtes renfermant de minuscules corps de papier comme figés en suspension dans le ciel, des dessins au feutre noir dans des nuages imprimés...

DU 23 MAI AU 8 JUILLET 2023

ANGER AWAKES ME, NIGHTS

Vernissage le 24 mai à 18h

EDIE. est une artiste pluridisciplinaire basée à Berlin, dont le travail artistique explore le thème de l'intimité et des émotions cachées, à travers une expression viscérale et directe de la colère adolescente.

Une pratique jetée, brute, sur le vif, et sans retouches. Le travail d'EDIE. s'articule autour d'une esthétique de l'action :

par séances, sans croquis préliminaires et en une prise, elle évacue la question d'une possible hiérarchisation entre recherches et pièce unique. Le désapprentissage du geste pensé, la création d'accidents, la recherche d'une maîtrise de l'aléatoire se retrouvent dans le vocabulaire plastique qu'elle utilise : écritures automatiques, biffures, ratures, barbouillages, griffures, graffitis.



à la Médiathèque

LES ANIMATIONS

(*gratuit - sur réservation*)

LES DOUX LIVRES (0-3 ANS)

Samedi 6 mai 2023 > 11h

CLUB DE LECTURE ENFANTS (7-12 ANS)

Vendredis 26 mai & 30 juin > 17h

CLUB DE LECTURE LE LIVRE ANIMÉ

Mardis 9 mai & 13 juin 2023 > 14h15

TRALALIVRES

Mercredi 10 mai 2023 > 16h30

ZIKLIBRENBIB

11 titres en compétition, du 28 mars au 28 mai, le meilleur de la musique en libre diffusion. Bulletin de vote disponible à la médiathèque.

**Pensez à vous inscrire au 02 96 62 25 71
ou mediatheque@mairie-langueux.fr**



Depuis le 1^{er} janvier 2023, avec votre abonnement aux Médiathèques de la Baie, vous pouvez emprunter **autant de documents que vous le souhaitez pour une durée de trois semaines**. N'hésitez pas à utiliser le service de réservation de documents disponibles.

AVEC L'OCL



PLACE AUX GRANDS ARTISTES

VENDREDI 5 MAI - 20^h
TERRASSE
DU POINT-VIRGULE

Les musiciens adultes de l'OCL vous présentent leur travail de l'année lors d'une soirée éclectique !

Gratuit et ouvert à tous.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE « SILENCE, ÇA TOURNE »

VENDREDI 5 MAI > 20^h
GRAND PRÉ

Les musiciens adultes de l'OCL vous présentent leur travail de l'année lors d'une soirée éclectique !

Gratuit et ouvert à tous.

SPECTACLES DES ATELIERS THÉÂTRE DE L'OCL

VENDREDI 9 JUIN > 20^h > adultes
SAMEDI 10 JUIN > 14^h 16^h 18^h > enfants
DIMANCHE 11 JUIN > 16^h > master
TERRASSE DU POINT-VIRGULE

Tous les élèves des ateliers théâtre ont préparé des pièces tout au long de l'année. Dans une ambiance conviviale et détendue, nous vous invitons à partager ce moment avec eux.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2023

MERCREDI 21 JUIN - 14^h > 20^h30
COUR DE L'OCL

Tout la journée à partir de 14h, l'OCL fête la musique à vos côtés ! Au programme : concerts, expositions, jeux, goûter... Une belle fête en perspective !

Gratuit et ouvert à tous.

+ INFOS : Office Culturel de Langueux - 02 96 62 25 70 - ocl@langueux.fr - www.ocl.bzh

AU GRAND PRÉ

« GRAVIR »

COMPAGNIE LES QUAT'FERS EN L'AIR
DIMANCHE 14 MAI > 16^h30

Cirque, voltige aérienne

En famille, dès 4 ans

Durée : 50 minutes

Tarif de 6 à 15 €

Deux cascadeuses, en combinaison de ski, s'apprêtent à gravir une immense montagne alors que les changements climatiques ont fait fondre la neige.

Prêtes à tout, parviendront-elles à atteindre leur objectif ?

Un mystère qui s'éclaire en goûtant au plaisir de l'acrobatie.



INFOS ET BILLETTERIE AU GRAND PRÉ

02 96 52 60 60 - legrandpre@mairie-langueux.fr -
www.legrandpre.info

À LA BRIQUETERIE

EXPOSITION

LES GARDIENS

Sculptures en céramique
et en métal

JUSQU'AU 11 JUIN 2023

Les sculptures qui habitent La Briqueterie figurent des esprits protecteurs, des conteurs d'histoires, des êtres liés à nos destinées. Céramistes et sculpteurs de métal se sont inspirés de mythologies fictionnelles, de cultures animistes ou puisent dans un vocabulaire iconographique millénaire. Comme pour rappeler nos liens profonds avec la nature, les créations, hybrides et oniriques, mêlent l'homme et l'animal dans une symbiose étrange et bienveillante.

Horaires : mercredi et
dimanche 14^h-18^h

Tarifs : 4 €/adulte & 2,5 €/
enfant (6-18 ans), étudiants,
demandeurs d'emploi -
Gratuit : moins de 6 ans.



+ INFOS : La Briqueterie

Parc de Boutdeville - 02 96 633 666 - briqueterie@sbaa.fr
www.facebook.com/briqueterie

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

TROBAIE : PARCOURS SPORTIFS, LUDIQUES ET CULTURELS

Samedi 6 mai - Église Saint Pierre à Trégueux
Dimanche 7 mai - Église Saint-Jean-Baptiste d'Hillion

Randonnée pédestre organisée par la paroisse Notre-Dame de la Baie et accessible à tous. Deux parcours (à la carte) d'environ 9 kms dans la baie de Saint-Brieuc. Avec animations, ateliers, expositions, visites guidées et jeux.

+ **INFOS** www.bit.ly/TROBAIE2023 ou 06 51 67 14 18
trobaie22@gmail.com

MOTOCROSS

Dimanche 7 mai 2023 - Vallée du Douvenant

Spectacle extraordinaire et unique en Bretagne, avec le Championnat de France de Side-Car Cross Inter et le Championnat de Bretagne 125 cm³, en présence de pilotes du Championnat de France et des meilleurs pilotes bretons. Tarif : 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans et PMR). Buvette et restauration sur place.

+ **INFOS** : 06 07 10 82 32

VENTE DE BRIOCHE PAR LES AMIS DE JÉRÔME

Commandes de brioches avant le 21 mai 2023

Vente de brioches fraîches, pur beurre, 450 g, au profit de l'Association. Tarif : 4 € l'unité, 7 € les deux, ou 10 € les trois. Livraison le 25 mai et/ou le 8 Juin 2023. Commandes avant le 21 mai.

+ **INFOS** : Les Amis de Jérôme au 07 77 20 06 05

TROPHÉE RÉGIONAL DES ÉCOLES DE VÉLO

27 et 28 mai 2023, autour du Grand Pré

150 enfants de toute la Bretagne vont venir disputer des épreuves de vitesse, d'adresse, de course sur route et cyclocross pour le trophée régional des écoles de vélo, organisé par le Cyclisme Langueux Trégueux (fusion des clubs trégueusien et langueuxien).

+ **INFOS** : Thierry NOREE - 06 62 30 66 26

KIKAFÉKOI : CONFÉRENCE L'ÉCRAN MÉCHANT LOUP

Mercredi 31 mai 2023 à la Terrasse du Point-Virgule

Une conférence spectacle de Philippe Cazeneuve qui interroge la place des écrans dans la vie des familles et des adolescents. À partir de 11 ans, prix libre.

+ **INFOS** : contact@kikafekoi.fr

BALADE PATRIMONIALE AVEC LANGUEUX MÉMOIRE

Samedi 10 juin 2023

Langueux Mémoire propose une balade familiale et patrimoniale de 6 kms (de 9^h à 16^h30) avec pause pique-nique (non fourni) le midi dans le parc de la Briqueterie. Départ et arrivée à Saint-Ilan.



+ **INFOS** : 06 24 29 70 29

FÊTES DES ÉCOLES

ÉCOLE PUBLIQUES

Dimanche 11 juin 2023 - 12^h > 18^h - site de la Briqueterie

Au programme : restauration à partir de 12^h (avec ou sans porc) et animations de 14^h à 18^h : tombola, parcours de motricité, structures gonflables ...

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Dimanche 2 juillet 2023 à partir de 12^h - site de Faligot

Au programme : stand de jeux, structures gonflables, barbe à papa, spectacles des élèves, tombola. Restauration possible sur place (galette saucisse, frites, gâteaux...)

RANDO TOUR : DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE EN MARCHANT

13 juillet 2023 à la Briqueterie

Du 8 au 13 juillet, la Rando Tour, 6^e du nom, vise à faire connaître le patrimoine naturel, culturel et bâti de l'agglomération. Langueux accueillera la dernière étape, le 13 juillet, où un repas festif sera organisé le midi après la matinée de marche.

+ **INFOS** : 06 77 96 88 63

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE PARA-ATHLÉ : 6 MÉDAILLES D'OR POUR LE TLA

Le 15 avril dernier se déroulaient les championnats de Bretagne para-athlé. Les deux athlètes du TLA présents, Océane Bélimane et Titouan Toux, ont gagné 6 médailles d'or !



Océane Bélimane, en seniors femmes catégorie CD remporte le 200m, le 400m et le 800m.

Titouan Roux, dont c'est la première année d'athlétisme (il a commencé en janvier au sein de la nouvelle section

sport adapté du TLA) en moins de 21 ans catégorie CD remporte le 100m, le javelot et le saut en longueur.

Une journée de bon augure pour les championnats de France qui auront lieu au mois de juin.

Si vous souhaitez intégrer la section sport adapté para-athlé au sein du Trégueux Langueux Athlétisme n'hésitez pas à contacter le TLA : tregueux.langueux.athle@gmail.com.

+ **INFOS** : tregueux.langueux.athle@gmail.com

CORRIDA : INSCRIVEZ-VOUS À LA 32^E ÉDITION !

Les 16 et 17 juin 2023, Langueux accueille la 32^e édition de la Corrida ! Vous pouvez vous inscrire sur le site de l'association (ou présenter vos services pour du bénévolat) www.corridalangueux.com.

Pour rappel, la course regroupe à la fois des épreuves de randonnées, de marche nordique, des courses enfants, des courses populaires (5 et 10 kilomètres). Une course internationale se dispute sur 10 kilomètres. Toutes les infos sur le site !



+ INFOS : <https://www.corridalangueux.com/>

NOS PROFESSIONNELS À L'HONNEUR



ONYX

LÉNA, FONDATRICE, JULIANE ET ROMARIC, COGÉRANTS

06 16 23 66 71 - 9 bis, rue de la Cage
agencewebonyx@gmail.com - www.agence-onyx.fr

Webdesigners installés à Langueux et Rennes, Léna, Juliane et Romaric vous proposent : création et refonte de site internet, communication digitale et print, prise de vue, événementiel (formules mariage adaptées aux demandes).

Le + service : maîtrise de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'illustration.



UNE NAISSANCE EN DOUCEUR

ANAÏS DOYEN

06 52 69 21 89 - Langueux et agglomération
unenaissanceendouceur@gmail.com - www.unenaissanceendouceur.fr

Formée en tant qu'accompagnante périnatale et post-partum à la naissance, Anaïs informe et guide les couples sur les plans émotionnel et physique. Elle effectue également des massages bébé et femme enceinte ainsi que le rituel du bain sensoriel.

Le + service : complémentaire à une sage-femme et un médecin, l'accompagnement à domicile est personnalisé.



LA PIZZ' LÉ LA

NADINE ET YANNICK ALBORCH

06 09 01 85 61 - 64 bis, rue de Rennes
lareunionlela07@outlook.fr

La Pizz' Lé La ! (La pizza est ici en créole) ouvre ses portes le 10 mai et propose rougail saucisses et divers plats créoles midi et soir. Par ailleurs du snacking sera en vente le midi (sandwichs, frites, salades...) et des pizzas seront proposées le soir.

Le + service : le couple travaille au maximum en circuit court avec des producteurs et artisans locaux.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

1^{ER} FÉVRIER
Léa FOUAR
9 FÉVRIER
Priam PONNELAIS HOLOWAN
18 FÉVRIER
Romane CARRO
03 MARS
Margaux OLERON
15 MARS
Ismaël KEITA
20 MARS
Damien BREVADZE
25 MARS
Samuel LE GOUALHER
4 AVRIL
Enzo LEBOURDAUS BOUBENEC
10 AVRIL
Maëla THOLLOT
12 AVRIL
Mao PHAM
15 AVRIL
Victor LECOQ BOURDÉ

MARIAGE

18 MARS
Jean-Marie BIDAN et Lucie LAVALLEY

DÉCÈS

24 FÉVRIER
Maurice MORIN (73 ans)
1 Impasse des Mésanges
4 MARS
Roger MARJOT (80 ans)
16 rue des Champs Ballous
5 MARS
Joseph RAULT (82 ans)
3 impasse de la mairie
7 MARS
Jean-Pierre GAULTIER (76 ans)
3 rue d'Alsace
14 MARS
Anne DESANIAUX épouse DORÉ (91 ans)
7 rue des frères Benoît
17 MARS
Pierrick LE FLOCH (57 ANS)
4 rue des Champs Nouët
19 MARS
Colette VINCENT épouse GOUTIÈRE (95 ans)
6 bis rue de Rennes
23 MARS
Yvon JOUAN (59 ans)
11 rue de la Roche Durand
29 MARS
Jeannine MÉHEUT épouse GROVALET (88 ans)
5 allée de Penthièvre
15 AVRIL
Gilbert LE MARÉCHAL (85 ans)
24 rue des Prés



RETOUR SUR LES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2023

Subventions aux associations 2023 : adoption à la majorité (deux abstentions)

Candidature pour le portage d'un dispositif de recueil de cartes nationales d'identité et de passeport : adoption à la majorité (six abstentions)

Transfert de charges – validation du rapport de clect relatif à la compétence tourisme : adoption à la majorité (deux abstentions)

Aide d'urgence pour la Turquie et la Syrie : adoption à la majorité (deux abstentions)

Subvention dotation de soutien à l'investissement local (dsil) – délibération modificative : adoption à la majorité (deux abstentions)

Garantie d'emprunt au profit de Coopalis pour l'opération résidence le Clos de l'Orchidée - La Pigeonnière : adoption à la majorité (deux abstentions)

Budget 2023 – avance de subvention au centre communal d'action sociale : adoption à la majorité (deux abstentions)

Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2022 (annexe au compte administratif) : adoption à la majorité (deux abstentions)

Convention d'occupation de terres agricoles – rue de la Ville Biot - réactualisation : adoption à la majorité (deux abstentions)

Convention d'occupation de terres agricoles – rue de Saint-Illan - réactualisation : adoption à la majorité (deux abstentions)

Motion de soutien au collectif 45 classes : adoption à la majorité (deux abstentions)

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX*

23 MAI & 13 JUIN 2023 À 19H

* sous réserve de modification

Le Maire et les Adjoint.es se tiennent à votre disposition. Pour prendre rendez-vous, contactez le secrétariat des élus par téléphone au 02 96 62 25 56 ou par mail à secretariat.elus@mairie-langueux.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023

Nomenclature M57 : adoption du règlement budgétaire et financier : adoption à la majorité (deux abstentions)

Nomenclature M57 : fixation du mode de gestion des amortissements : adoption à la majorité (deux abstentions)

Approbation du compte de gestion 2022 du budget principal et du budget annexe du centre de santé : adoption à la majorité (deux abstentions)

Approbation des comptes administratifs 2022 du budget principal et du budget annexe du centre de santé : adoption à la majorité (huit abstentions)

Affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget principal : adoption à la majorité (huit abstentions)

Affectation des résultats de l'exercice 2022 du budget annexe du centre de santé : adoption à la majorité (huit abstentions)

Vote des taux d'imposition des taxes communales 2023 : adoption à la majorité (huit abstentions)

Budget primitif 2023 – budget principal : adoption à la majorité (six votes contre, deux abstentions)

Budget primitif 2023 – budget annexe du centre de santé : adoption à la majorité (huit abstentions)

Autorisations de programmes et crédits de paiement pour la construction du centre de santé municipal et des travaux de voirie Rue des Cygnes : adoption à la majorité (huit abstentions)

Programme communal d'aide aux plantations : adoption à la majorité (deux abstentions)

Choix du nom de rue pour le lotissement « Le Clos Martin » : adoption à la majorité (deux abstentions)

Recul du trait de côte – inscription sur une liste nationale : adoption à la majorité (deux abstentions)

Syndicat départemental d'énergie – interventions pour sinistres et petites rénovations de l'éclairage public : adoption à la majorité (deux abstentions)

Syndicat départemental d'énergie – accompagnement et suivi de projet photovoltaïque : adoption à la majorité (deux abstentions)

Mise en vente de la maison de l'administrateur – autorisation à conclure un nouveau mandat de vente sans exclusivité : adoption à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs : adoption à la majorité (deux abstentions)

PRÉSENTEZ-VOUS COMME PORTE-DRAPEAU

Vous voulez devenir porte-drapeaux et rendre hommage aux combattants et aux disparus lors de cérémonies ? L'école des jeunes porte-drapeaux des Côtes d'Armor vous accueille.

La mission de porte-drapeau est hautement symbolique puisqu'il rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Le porte-drapeau se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance. Le choix et la désignation des porte-drapeaux relèvent de la seule

compétence des associations concernées, aucun critère d'âge n'étant exigé pour l'exercice de cette fonction.

Les candidatures, proposées par les présidents d'associations ou les maires, sont appréciées en commission en fonction des conditions d'honorabilité et de tenue qu'il sied de respecter. À ce titre, une enquête de moralité est diligentée.

Candidature et inscriptions auprès de la délégation militaire départementale (DMD): dmd22.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Conseil municipal : le vote a ses raisons que la raison ignore

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril dernier. Celui-ci revêtait un caractère particulier du fait que deux délibérations primordiales ont été proposées aux débats et aux votes des conseillers municipaux. La première était relative au **budget 2023 de la ville** ; la seconde concernait **le budget du centre de santé municipal** pour l'année en cours.

Le budget pour la ville définit les orientations proposées par la majorité sur le **fonctionnement**, c'est-à-dire l'ensemble des services à la population (crèches, garderies, centre de loisirs, restauration, écoles, culture, sport, associations...) mais aussi pour l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments communaux, la vie de l'Espace France Services... En bref, les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la ville. Le budget définit également les dépenses et les recettes **d'investissement**, à savoir les achats de matériels durables, la construction ou aménagement de bâtiments, les travaux de voirie, d'infrastructure. Ainsi pour l'année 2023, d'importants travaux de voirie (rues de la Roche Durand, des Cygnes, de Bretagne, des Epines Blanches et de la ville Néant) ont été prévus ainsi que, par exemple, l'installation de panneaux photovoltaïques afin de produire notre propre énergie.

Les conseillers municipaux d'opposition, conduits par Madame Hurson, ont voté « contre » ce budget sans toutefois expliquer la raison de leur vote. Pour mémoire, ces conseillers avaient voté « pour » le budget 2022. Changement de stratégie ? Volonté de

s'inscrire dans une opposition de principe ? Peu importe la ou les raisons ; ce choix relève de la liberté d'opinion et d'expression de chaque élu.

Pour le budget du centre de santé municipal, ces mêmes conseillers d'opposition se sont abstenus (comme pour la création du centre d'ailleurs), c'est-à-dire qu'ils n'ont pas voté « contre » mais n'ont pas voté « pour » non plus et ceci sans aucune explication. Bien évidemment, nous respectons ce vote. Toutefois, il est pour nous **incompréhensible**. Doutent-ils de ce service essentiel pour les habitants ?

A l'heure où des communes comme Saint-Brieuc et Trégueux s'interrogent sur l'accès aux soins pour tous et créent un centre de santé municipal, à l'heure où 11 % de personnes n'ont pas de médecin traitant en France, il convient de trouver des solutions concrètes. A Langueux nous avons apporté une réponse de qualité qui répond à un besoin confirmé. Sans notre volonté de créer ce centre de santé, nos habitants n'auraient plus aujourd'hui qu'un seul médecin sur la commune. Nous aurions pensé que ce service public soit porté par l'ensemble du conseil municipal, au-delà de toutes considérations politiques voire politiciennes. Ce n'est pas le cas. **Le vote a ses raisons que la raison ignore.**

Sylvie Guignard

Pour le groupe de la majorité

« Avec vous pour Langueux-les-Grèves »

Notre posture au dernier Conseil

Les restitutions, par voie de presse, du dernier conseil municipal auront peut-être surpris. Oui, nous avons adopté une attitude de replis. Nous l'assumons. Cela fait suite aux deux précédents conseils qui se sont déroulés dans un fort climat de tension.

Lors de la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services d'eau et d'assainissement collectif et non collectif de l'agglomération, nos questions sur les teneurs en pesticides ont dérangé. Les compléments que nous avons apportés, au Conseil suivant, fondés sur plusieurs articles de presse ont suscité de vives réactions et des propos inacceptables.

De manière récurrente, la majorité ne supporte pas la controverse.

Un vote contre le budget primitif en cohérence avec notre opposition exprimée à l'augmentation de 6 % sur l'ensemble des tarifs des services. Puis, nos réserves sur la construction du centre médical municipal. L'investissement de 758 K€ n'est pas neutre. Les locaux existants semblent répondre aux besoins. L'espace libéré après la démolition de la Maison Albertini pourrait être réservé à un écrin de verdure ouvert sur le cœur de ville. Le projet méritait d'être présenté à la population, laquelle n'a pas été associée. Corrélons ce projet à l'étude « Aménagement Langueux 2030 » prévue en 2023, autour de 4 piliers : la dynamique commerciale, les mobilités, les services et l'environnement pour un coût de 20 K€.

Avec satisfaction, nous notons des axes de notre programme dans les investissements : les déplacements doux, les voiries et la transition énergétique.

Françoise Hurson – Valérie Traissac – Amandine André

Jean Bellec – Marie-Noëlle Morise – Jean-Pierre Régnault

Pour le groupe de l'opposition «Agir durablement pour Langueux»

Mail : agirdurablementpourlangueux@gmail.com

Nous ne détenons pas LA vérité

En tant que minorité au sein du Conseil Municipal, nous défendons bien-sûr ce qui nous semble juste, notamment en matière de démocratie participative et d'environnement, nous faisons des propositions, nous émettons parfois des critiques que nous espérons constructives. Mais à aucun moment nous ne pensons que notre vision du monde est meilleure que celle de l'opposition ou de la majorité. Elle est juste différente, nous voyons la réalité et envisageons l'avenir sous un autre prisme.

Par contre nous pensons qu'il est aujourd'hui plus qu'essentiel, pour le salut de la démocratie, au niveau local comme au niveau national, que la contradiction soit acceptée, que le débat puisse avoir lieu. « On ne fait qu'appliquer notre programme » ne devrait jamais servir d'excuse au passage en force, parce qu'un projet, quel qu'il soit, est toujours plus riche, intéressant et abouti s'il prend en compte une pluralité de points de vue.

De même, il nous apparaît nécessaire de pouvoir débattre de tout ce qui touche à l'intérêt général, aux affaires de la commune, sans craindre de heurter les sensibilités des élu.es. Or nous avons senti récemment qu'il valait mieux éviter certains sujets en Conseil Municipal, comme celui de l'agriculture. Le Comité de Pilotage créé il y a plus d'un an pour réfléchir et travailler au maintien d'une agriculture nourricière à Langueux n'a d'ailleurs jamais été réuni par la municipalité.

Nous ne détenons pas LA vérité mais nous avons, comme beaucoup de citoyen.nes, de l'énergie et des envies à revendre. Pourquoi s'en priver ?

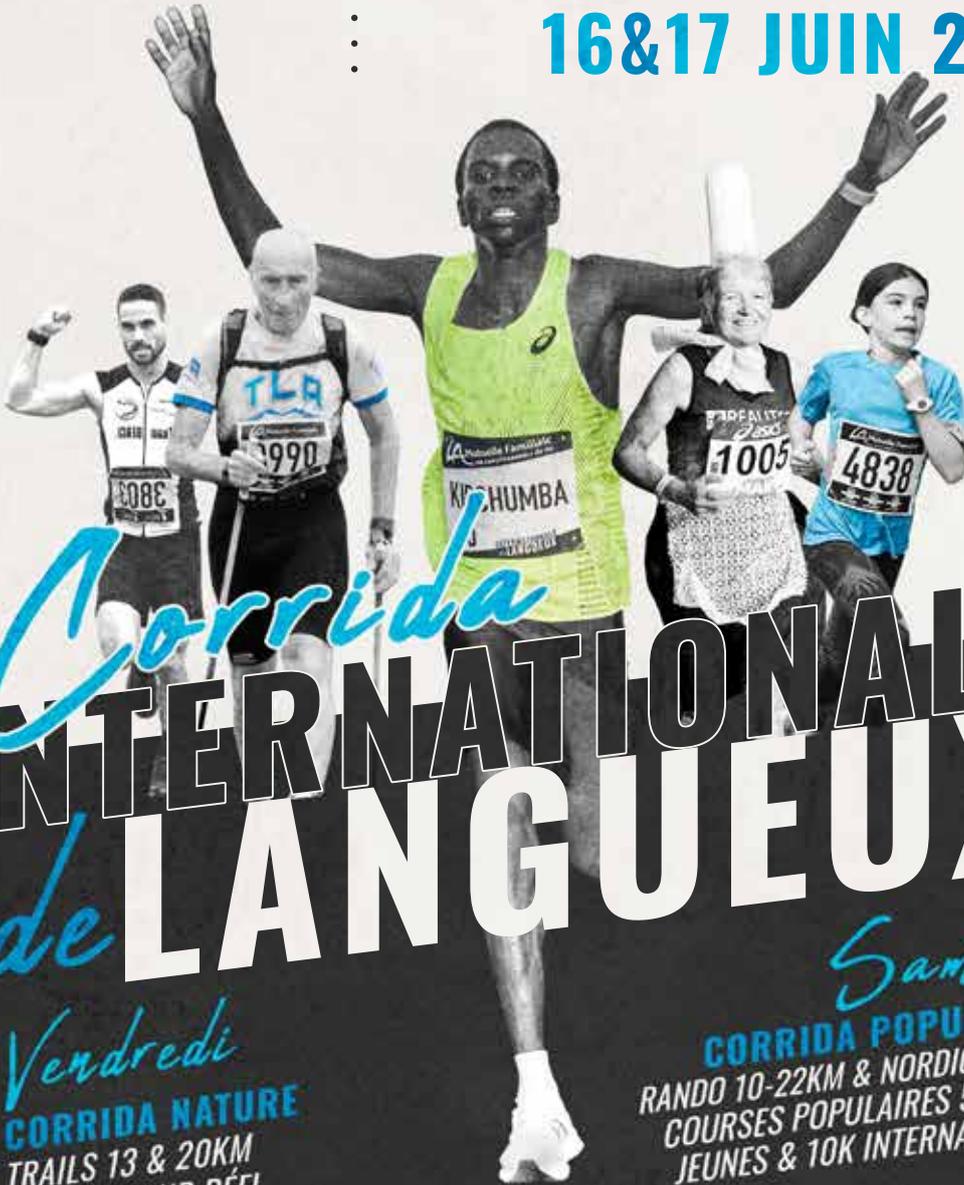
Marion Bouchevrau et Christophe Minaud

Pour le groupe de l'opposition « Langueux en Transition »



32^{ÈME} ÉDITION

16&17 JUN 2023



Corrida INTERNATIONALE de LANGUEUX

Vendredi
CORRIDA NATURE
TRAILS 13 & 20KM
DÉFI & GRAND DÉFI

Samedi
CORRIDA POPULAIRE
RANDO 10-22KM & NORDIQUE 13K
COURSES POPULAIRES 5 & 10K
JEUNES & 10K INTERNATIONAL

www.corridadelangueux.com

PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Bulletin d'information de la Mairie de Langueux 02 96 62 25 50
DIRECTION DE LA PUBLICATION : Richard Haas, Maire
RÉDACTION, MAQUETTE : Mairie - Service Communication
CRÉDIT PHOTO : Ville de Langueux - ©Philippe Boulenger
TIRAGE : 4 700 ex
IMPRESSION : Imprimerie Jacq - 02 96 78 61 61

Le prochain numéro paraîtra le jeudi 6 juillet 2023
Avis et informations à communiquer pour le mardi 30 mai 2023.
Ce journal est disponible sur le site internet de la Ville de Langueux :
www.langueux.fr
Rejoignez-nous sur Facebook

